

Réalité et perspectives de l'emploi rural en Amérique latine et dans les Caraïbes

15 novembre 2016

Le Bureau international du travail a publié en octobre un rapport sur l'emploi rural en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le document dresse un panorama de l'emploi agricole et non-agricole et de ses principales évolutions (à noter des statistiques par pays en annexe), avant de proposer des orientations politiques pour un meilleur développement.

Les dernières décennies ont vu des améliorations notables : une diminution de la pauvreté, une progression du nombre de personnes travaillant par foyer, une proportion accrue de l'emploi rural non-agricole plus rémunérateur (de 34 à 42 % entre 2005 et 2014), une meilleure insertion des femmes (notamment dans le salariat non-agricole, induisant une amélioration de leurs revenus), une amélioration de la formation. Ces progrès sont toutefois insuffisants pour combler les retards par rapport aux zones urbaines. La pauvreté affectait 46,2 % des personnes en zones rurales contre 23,8 % en zones urbaines en 2014. L'emploi rural, agricole et non agricole présente un niveau de précarité bien plus élevé : main-d'œuvre familiale auxiliaire non rémunérée, revenus moins importants, faible couverture sociale (38,4 % des actifs ruraux avec une assurance santé en 2014, contre 62,7 % en zones urbaines), fréquente non-application du salaire minimal, absence de contrats de travail écrits, peu d'organisations syndicales, faiblesse de la formation, manque d'infrastructures et d'accès aux différents services publics. La faiblesse du salariat, l'importance des très petites entreprises et de l'auto-entrepreneuriat, le travail saisonnier et à temps partiel, la forte proportion du secteur informel apparaissent comme des limites majeures au développement des protections sociales (santé, retraite). Les groupes les plus vulnérables sont les travailleurs migrants (avec travail des enfants) et les populations indigènes et d'origine africaine.

Des propositions d'orientations politiques sont faites en réponse à ces différents déficits. Elles s'orientent autour de deux axes : politiques de développement productif et de renforcement des capacités ; politiques d'emploi et de protection sociale. Elles insistent sur la nécessaire adaptation aux spécificités rurales : saisonnalité, auto-entrepreneuriat, éloignement des centres urbains et importance des distances à parcourir, etc. Ces recommandations s'appuient sur de nombreux exemples récents d'initiatives développées dans différents pays.

Claire Deram, Centre d'études et de prospective

Source : [Bureau international du travail](#)